



Dans le monde, **1 bébé sur 10**
naît avant terme

Les enfants prématurés et leurs familles
requièrent votre soutien

Déclaration d'engagement

© fotograFIEvandevin



Vlaamse Vereniging voor Ouders van Couveusekinderen
L'association flamande des parents d'enfants en couveuse

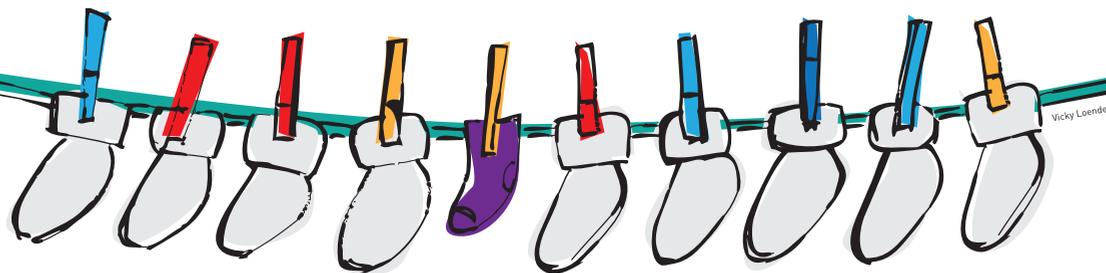
Les enfants prématurés et leurs familles requièrent votre soutien.

Les responsables politiques _____ Un soutien aux parents de prématurés

- *Prévention*
Sensibiliser la société aux facteurs de risques de la naissance prématurée et à l'impact de celle-ci sur l'enfant et la famille.
Informers et guider toutes les femmes enceintes pour déceler à temps les grossesses à risque et leur fournir le suivi nécessaire.
- *Utilité d'un registre national*
Favoriser un enregistrement correct au niveau national, de tous les enfants nés prématurément à plus ou moins de 32 semaines de grossesse, afin de dresser un tableau précis de la situation en Belgique.
- *Suivi psychologique pendant mais aussi après l'hospitalisation néonatale*
La naissance prématurée a un impact traumatique sur le vécu émotionnel de l'enfant et de sa famille. C'est pourquoi un accompagnement professionnel et spécialisé s'avère important.
- *La concrétisation du suivi promis et une aide financière pour le soutien du développement des enfants*
Les parents ont besoin d'informations sur l'évolution de leur enfant et ce depuis les premiers mois jusqu'en âge scolaire. Le développement des enfants prématurés peut être différent, parfois perturbé et c'est la raison pour laquelle un suivi multidisciplinaire spécialisé est souhaitable. Les prises en charge (kinésithérapie, logopédie ...) doivent pouvoir être organisées si nécessaire. Or, en l'absence de diagnostic, aucun soutien n'est apporté à ces familles.

Les services néonataux _____ Laisser les parents être parents

- *Droit de présence 24h/24 pour les parents et la possibilité d'impliquer les frères et sœurs*
L'enfant et ses parents ont besoin l'un de l'autre pour créer de véritables liens, essentiels à un bon développement.
Les frères et les sœurs doivent être impliqués autant que possible dans cet événement familial particulier.
- *Continuité des droits des parents en ce qui concerne les soins, la méthode kangourou et l'accompagnement à l'allaitement maternel, même lors du passage du NIC vers l'unité N**
Les parents ont besoin d'un fil rouge dans la prise en charge de leur enfant, afin de pouvoir construire leur confiance dans leur rôle de parent.
- *Une attention à l'intimité de la famille, tant dans la prise en charge de l'enfant que dans les moments de contact*
Le contact entre le parent et l'enfant est un moment précieux qui ne peut se réaliser pleinement que dans un climat d'intimité suffisante.
Toute communication, que ce soit entre les parents eux-mêmes ou entre les parents et l'équipe professionnelle demande une grande discrétion .
- *Droit d'information et de soutien lors de l'hospitalisation et après la sortie du service*
Une concertation régulière et claire avec les parents sur l'état, le traitement et l'évolution de l'enfant est nécessaire. Ils peuvent ainsi être impliqués en tant que partenaires à part entière dans la prise en charge de leur enfant.



Fondement de la Déclaration d'engagement

Cette déclaration d'engagement a été mise en place à la suite du Livre blanc sur les soins néonataux « Caring for Tomorrow », qui a été présenté en décembre 2011 au Parlement européen par l'association européenne EFCNI (European Foundation for the Care of the Newborn Infant) et les associations de parents de différents pays, dont la VVOC. L'objectif est d'utiliser également cet important document européen au niveau national. La déclaration d'engagement a été réalisée en étroite collaboration avec notre comité consultatif, composé de professionnels provenant de différentes disciplines qui soignent et suivent des bébés nés prématurément.

La déclaration d'engagement se compose de deux volets : d'une part, plusieurs questions adressées aux responsables politiques suite à la résolution qui a été approuvée à la Chambre des Représentants en avril 2012, et d'autre part, un certain nombre de questions adressées aux services néonataux, en tenant compte du fait que les moyens y sont limités. Afin de pouvoir mettre en œuvre ces recommandations dans tous les services néonataux, tant en NIC qu'en unité N*, la mise à disposition de moyens suffisants est nécessaire.

Soutiennent cette déclaration d'engagement

- BVN-GBN
Belgische Vereniging voor Neonatologie - Groupement Belge de Néonatalogie
- Werkgroep intensieve neonatale zorg Vlaanderen

Kind & Gezin



Unie Vlaamse
Vroedvrouwen



Vlaamse Vereniging voor
Obstetrie en Gynaecologie vzw

EFCNI
european foundation for
the care of newborn infants



vlaamse organisatie
van vroedvrouwen

Cette déclaration a été rendue possible grâce au soutien d'Abbott.

La VVOC représente les intérêts des enfants en couveuse et de leurs parents, et a pour vocation de rassembler et diffuser des informations. En Belgique, 8 % des enfants naissent avant terme. Avec les bébés atteints d'autres maladies graves, ils représentent un très grand groupe d'enfants dont la vie commence en couveuse. Malgré ce chiffre élevé, la particularité de cette situation est peu connue du grand public. C'est pourquoi nous fournissons aux parents, au personnel soignant et aux autres personnes intéressées des informations sur l'univers des enfants en couveuse et de leur famille. Vous pouvez également retrouver une page d'information et un groupe de discussion pour les parents sur Facebook. Nous espérons que les parents y trouveront un soutien et que les autres personnes y trouveront les informations nécessaires afin de mieux comprendre la particularité de cette situation.



Vlaamse Vereniging voor Ouders van Couveusekinderen
L'association flamande des parents d'enfants en couveuse